

PROCÈS VERBAL

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE LE 20 NOVEMBRE 2009, DE 12H13 À 13H11

Sont présents les administrateur(e)s : Denis Auger, Caroline Comeau, Guy Giguère, Félix Meisels, Geneviève Rodrigue, Barbara Rufo, Nicolas Toutant.

Est également présent : Michel Gagnon, secrétaire administratif.

Sont absents les administrateur(e)s : Marie Gervais, Steve Jacob, Sébastien Laflamme, Pernelle Smits.

1. Ouverture de la réunion, mot de bienvenue, tour de table

Le quorum est constaté dès 12h13. Barbara Rufo souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Un tour de table permet à chacun de se présenter.

2. Proposition et adoption de l'ordre du jour Résolution # 02-20112009-01

- Barbara Rufo se propose pour animer la réunion.
- L'ordre du jour est :

Proposée par Barbara Rufo
Appuyée par Nicolas Toutant
Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal des réunions par appel conférence du 14 octobre 2009

- Le procès-verbal sera modifié pour tenir compte des commentaires de Félix Meisels.
Proposée par Félix Meisels
Appuyée par Nicolas Toutant
Adoptée à l'unanimité. Résolution # 02-20112009-02
- Michel Gagnon mentionne que les procès-verbaux du 19 mars 2009 et du 19 mai 2009 n'ont pas encore été approuvés. Barbara Rufo propose un vote organisé par courriel.

4. Nominations des officiers pour 2009-2010

- Les membres du Conseil d'administration dévoilent leur intérêt pour les postes suivants :
À la Vice-présidence Montréal : Nicolas Toutant
À la Vice-présidence Québec : Geneviève Rodrigue
À la Trésorerie : Sébastien Laflamme
Au Secrétariat : Barbara Rufo
- Mise en garde de Félix Meisels pour dire que la personne qui accepte un poste à la Vice-présidence, crée l'attente qu'un jour, elle accédera au poste de Président.

Résolution # 02-20112009-03

Il est résolu de désigner les administrateurs Nicolas Toutant, Geneviève Rodrigue, Sébastien Laflamme et Barbara Rufo, membres du bureau 2009-2010.

Proposée par Caroline Comeau
Appuyée par Nicolas Toutant
Adoptée à l'unanimité

5. Présentation des dossiers en cours et des responsables actuels

- Voir la liste.

6. Attribution des dossiers

1. Organisation et animation des CA : Le responsable était Félix Meisels. Barbara Rufo accepte la responsabilité de ce dossier.
2. Formation et animation : Les responsables étaient Barbara Rufo, Pernelle Smits, Geneviève Rodrigue et Félix Meisels. Les personnes intéressées sont Pernelle Smits, Barbara Rufo, Geneviève Rodrigue et Guy Giguère. Les responsables pour Québec et Montréal seront désignés lors d'une prochaine réunion de ce comité.
3. Délégué auprès de la SCÉ : Sylvain Bernier occupait le poste. Steve Jacob a manifesté son intérêt.

Résolution # 02-20112009-04

Il est résolu de nommer Steve Jacob, délégué de la SQÉP auprès de la SCÉ.

Proposée par Nicolas Toutant
Appuyée par Barbara Rufo
Adoptée à l'unanimité

Lors des échanges entre les présidents des chapitres, Nicolas Toutant agira à titre de Président de la SQÉP par intérim auprès de la SCÉ.

4. Délégué auprès de la Francophonie : Marie Gervais était la responsable. Elle a reconfirmé son intention de continuer à occuper le poste.
5. Charte : Richard Marceau était le porteur de ce dossier. Steve Jacob a confirmé son intérêt et Denis Auger le secondera occasionnellement.
6. Plan stratégique : Pernelle Smits était la responsable. Denis Auger a manifesté son intérêt ainsi que Barbara Rufo.
7. Site Web de la SQEP : Sébastien Laflamme était le responsable de ce dossier. Il a reconfirmé son intention de continuer à occuper le poste.
8. Bulletin : Nicolas Toutant assurait la publication du Bulletin de la SQEP. Caroline Comeau assumera les fonctions d'éditeur et Nicolas Toutant la secondera.
9. Sondage auprès des membres et dossier *membership* : Sébastien Laflamme et Nicolas Toutant étaient les responsables de ce dossier. Sébastien Laflamme et Nicolas Toutant ont reconfirmé leur intérêt pour continuer et Geneviève Rodrigue les secondera.
10. Financement : Barbara Rufo en était la responsable. Nicolas Toutant en sera le porteur et Sébastien Laflamme le secondera.
11. Révision des règlements : Barbara Rufo en était la responsable. Félix Meisels portera le

dossier temporairement en attendant que Steve Jacob et Marie Gervais soient mis au courant. Barbara Rufo secondera.

12. Colloque annuel : Le poste est à combler. Caroline Comeau en a assumé la responsabilité l'année dernière. Denis Auger accepte d'en être l'organisateur et il sera secondé par Caroline Comeau.

7. Point d'information : Conseil national de la SCÉ – 23 au 25 octobre

- Nicolas Toutant a assisté à la rencontre. Il y a eu beaucoup d'échanges sur la professionnalisation. Nos membres auront besoin d'informations précises dans les prochains mois, une réflexion sur nos communications doit être effectuée. Par ailleurs, la traduction en français des normes d'éthique n'a pas fait l'objet d'une révision. Cette traduction pose des problèmes importants et devra être corrigée. Nous devons assurer le suivi du dossier.
- En matière de formation la personne responsable à la SCÉ est Martine Perrault. Une mise à jour des responsables de la formation dans chaque chapitre sera effectuée. La démarche suivante sera réalisée : faire un inventaire de l'offre de formation, de la demande de formation, faire des appels à des formateurs, vérifier les possibilités offertes par les autres chapitres, évaluer si des échanges sont possibles.

8. Présentation des résultats du concours étudiant

- Geneviève Rodrigue était la responsable du dossier. Il y a eu trois inscriptions au concours étudiant. Les fiches d'évaluation ont été compilées par la responsable. Il en ressort que la présentation donnée par M. Mbaï-Hadji Mbaïrewaye a été la plus appréciée par les personnes qui ont assisté aux présentations.

Résolution # 02-20112009-05

Il est résolu que le prix du concours étudiant tenu lors du Colloque SQEP 2009 soit remis à M. Mbaï-Hadji Mbaïrewaye au moment jugé opportun.

Proposée par Geneviève Rodrigue

Appuyée par Barbara Rufo

Adoptée à l'unanimité

9. Fréquence et durée des réunions du CA

- Ce point n'a pas été traité.

10. Varia

- Ce point n'a pas été traité.

11. Évaluation de la réunion

- Ce point n'a pas été traité.

La réunion prend fin abruptement à 13h11. Un bris de ligne téléphonique du réseau de Mercuri Teleconferencing a causé l'interruption de la conférence.

Rédigé par Michel Gagnon, le 25 novembre 2009.